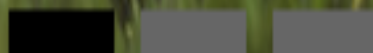


REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°1 – 1^{er} trimestre
du 15 avril 2020

ISSN 2707-8604





Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-ua.o.org](http://www.riss-ua.o.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial	8
------------------------	----------

Anglais

KOMBIENI Didier / AZON Fortuné / AHOUANGANSI S. Raoul : <i>The Black American's Self-Accomplishment in Ernest J. Gaines's A Lesson Before Dying</i>	9-20
--	-------------

Anthropologie

Abdourahmane COULIBALY : <i>La planification familiale au Mali : stratégie de visibilité des programmes vs régime de discrétion des usagers</i>	21-39
--	--------------

Géographie

SANDA Zabeirou : <i>Du conseil agricole à l'entrepreneuriat agricole : Enjeux et défis dans le sud-est de Dosso</i>	40-51
--	--------------

DANDONOUGBO Iléri / AFELI Kossi / N'KERE Komi / DZIWONOU Yawo: <i>Migration et territorialité dans la ville de Lomé (Togo)</i>	52-63
---	--------------

Philosophie

Lassidou MAMA BORO–OROU / Eustache Roger Koffi ADANHOUNME : <i>Regard philosophique sur la question du développement en Afrique : Considérations à partir de l'idéal renanien de la nation</i>	64-82
---	--------------

Sociologie

KACOU Fato Patrice: <i>Recours aux méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer du nord de la Côte d'Ivoire</i>	83-96
--	--------------

SALIFOU BIO Afissétou Lauriane Dangniré / GOUDA Lompo Souaïbou : <i>Accès au service public de l'eau potable en milieu rural dans le nord est du Bénin (Banikoara)</i>	97-115
---	---------------

Gilbert COOVI : <i>Expériences d'autonomisation économique des femmes par les activités génératrices de revenus dans la commune de Kpomassè au Bénin</i>	116-128
---	----------------

FAYAMA Tionyé : <i>Les paysans entre stratégies et capacités de "résilience" face aux effets adverses du climat dans la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso</i>.....	129-142
---	----------------

Ilyass Sina D. : <i>Analyse sociologique de la mobilité religieuse à Abomey-Calavi au Bénin</i>	143-153
--	----------------

BACYE Yisso Fidèle / BADINI/KINDA Fatoumata : Autonomisation économique et émancipation conjugale de la femme à Ouagadougou	154-172
Payaïssédé Salfó OUEDRAOGO / Siaka OUATTARA : Incivisme fiscal, perceptions et dynamique sociales chez les Moose du Burkina Faso	173-187
ADJERAN Emmanuel / DASSOUNDO-ASSOGBA Cadoké Florent Jonas / ASSOGBA Kochigba Gboladé Stevenson / VODOUNOU Jean Bosco K. / YABI Afouda Jacob : Facteurs associés de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara	188-199
DAMAIGUE Daniel : Stratégies féminines de lutte contre les inégalités de genre en milieu politique en pays Massa Extrême-nord du Cameroun	200-213
TOHON Sètongninougbo Hermann Eric : L'ambivalence du capital culturel dans la différenciation socio-économique des artistes plasticiens au Bénin	214-225
Laurent ADJAHOUHOUE / Yves Z. MAGNON / Charlotte Chacou ALE : Périurbanisation dans les localités environnantes de Cotonou au Bénin : les citoyens entre exigences sociales, vulnérabilité et recomposition des liens sociaux	226-240
TCHAGBELE Abasse / KANATI Lardja : Pratique de l'orpaillage et dynamique socio-économique à Binaparba dans la Préfecture de Bassar au Togo	241-260
Soulé EL-HADJ IMOROU : Analyse de la perception des populations riveraines sur les attributs de la forêt classée de Goungoun au Nord Bénin dans un contexte de gestion participative	261-274

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

EXPÉRIENCES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES PAR LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS DANS LA COMMUNE DE KPOMASSÈ AU BÉNIN

EXPERIENCES OF ECONOMIC EMPOWERMENT OF WOMEN THROUGH INCOME-GENERATING ACTIVITIES IN THE COMMUNE OF KPOMASSÈ IN BENIN

Auteur : Dr Gilbert COOVI

Enseignant au Département de Sociologie et Anthropologie
Faculté des Sciences Humaines et Sociales Université d'Abomey Calavi /Bénin

Contact : 97686204 ; 95327893.

Email : gilbertcoovi@gmail.com

Résumé

Le débat, sur le genre et le développement, est toujours d'actualité dans les arènes scientifiques. Dans la Commune de Kpomassè au Bénin, les femmes ont essayé très tôt de s'imposer. La recherche analyse l'autonomisation économique des femmes de cette circonscription territoriale. L'approche inspirée de la rationalité est améliorée du contextualisme, de la débrouillardise, de l'analyse stratégique et de la théorie du Genre. L'entretien semi-directif a permis d'interroger cinquante acteurs sociaux dont quarante femmes dans cinq arrondissements sur neuf. Le récit de vie est utilisé pour apprécier le vécu des conjointes. Le choix est raisonné mais aussi au hasard quant à l'identification des villages. L'analyse des informations amène à retenir que les femmes coopèrent parfois au sein des groupements féminins pour mener des activités agricoles. Les époux refusent de participer aux dépenses des ménages. La variabilité climatique induit des dynamiques de reconversion professionnelle. Les femmes contribuent au développement de la Commune.

Mots clés: Autonomisation, économie, activités génératrices de revenus, développement, Kpomassè

Abstract

The debate on gender and development is still topical in scientific arenas. In the Commune of Kpomassè in Benin, women tried very early to impose themselves. The research analyzes the economic empowerment of women in this territorial district. The approach inspired by rationality is improved by contextualism, resourcefulness, strategic analysis and Gender theory. The semi-structured interview allowed fifty social actors to be interviewed, including forty women in five out of nine districts. The life story is used to assess the experiences of the spouses. The choice is reasoned but also at random as for the identification of the villages. Analysis of the information leads to the conclusion that women sometimes cooperate within women's groups to carry out agricultural activities. The spouses refuse to participate in household expenses. Climate variability induces professional retraining dynamics. Women contribute to the development of the Commune.

Keywords: Empowerment, economy, income generating activities, development, Kpomassè

Introduction

L'autonomisation économique de la femme est un paramètre de sécurité sociale, familiale et individuelle. Les femmes des communes rurales s'adonnent à diverses activités génératrices de revenus. Elles effectuent majoritairement des activités agricoles et font de petits commerces. Elles sont les principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial. Elles jouent un rôle indispensable, parfois méconnu des chefs des ménages et bien des responsables politiques et administratifs au sein des communautés voire des nations (BAD, 2015, p. 11). D'après la Banque Africaine de Développement les femmes africaines sont débrouillardes et très dynamiques. Ce sont des agents ou des acteurs économiques plus que partout dans le monde (BAD, 2015, p.11).

Les femmes rurales en l'occurrence, selon l'Organisation des Nations Unies, participent à la production des cultures, aux soins du bétail, nourrissent le ménage, diversifient les moyens de lutte pour la survie familiale. En outre, elles s'acquittent des fonctions vitales pour l'existence en dispensant des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades (ONU, 2015, p.24). L'autonomisation économique des femmes semble un droit inaliénable. Les inégalités entre hommes et femmes entretenues par des valeurs socioculturelles alimentent le sous-développement. Elles doutent de la possibilité et de la capacité de la femme à jouer des rôles sociaux dévolus aux hommes. Dans nombre de pays, des stéréotypes existants et la discrimination font que les femmes rurales ne peuvent ni accéder de manière équitable à la terre et à autres ressources productives, ni en hériter. Elles n'accèdent pas à l'éducation et aux soins de santé et ne participent pas à la vie publique, au même titre que les hommes. « L'inégalité entre sexes et l'accès limité au crédit, aux soins de santé et à l'éducation ont toutefois posé un certain nombre de problèmes aux femmes rurales» (ONU, 2015).

Au Bénin les femmes constituent 51,5 % de la population. Le Programme des Nations Unies pour le Développement estime qu'elles représentent 36 % de la population active agricole (A. Oladédji 2019, p.12) après (ONU, 2015, p. 24).

Cependant, la contribution des femmes au développement reste limitée en raison de leur marginalisation des secteurs porteurs de la production nationale (E. Fourn, 2011, p.2). Les constats de forte prédominance de la pauvreté parmi les femmes, de la faiblesse des activités génératrices de revenus, du faible pouvoir de décision de la femme, et de la précarité des conditions de vie en milieu rural comme urbain ont conduit le gouvernement du Bénin à mener une lutte contre la pauvreté, en insistant sur la condition féminine. Selon C. Vandermeersch (2000, p. 4), la participation s'assimile à l'autonomie économique qui est l'égalité d'accès aux moyens de production et de leurs contrôles. L'autonomisation économique de la femme suppose donc qu'elle gère librement son corps, sa vie et assure son propre épanouissement. Son implication dans le processus du développement à travers les activités génératrices de revenus et la prise des décisions n'est pas à négocier. La conception qui consacre la supériorité du genre masculin sur le féminin est un frein au développement. Mais dans la circonscription politique et territoriale de Kpomassè, limitée à l'Est par la commune du Couffo, à l'Ouest par celles d'Allada et de Ouidah, les femmes n'attendent guère les héritages et défient les hommes en se libérant économiquement.

Quelles sont les stratégies développées par celles-ci pour arracher l'autonomie financière et économique? De façon spécifique, quels sont les rapports entre époux et épouse ou la concubine stable?

Quelles sont les activités génératrices de revenus menées par les femmes? Quels sont les obstacles à l'autonomisation économique des femmes dans la circonscription territoriale de Kpomassè? Après la justification des matériels et méthodes utilisés, la présentation des résultats répond successivement aux différentes préoccupations.

Matériels et méthodes

La démarche est qualitative. Plusieurs techniques et outils sont utilisés pour collecter les données sur le terrain. Il s'agit de la recherche documentaire à travers la grille de lecture pour les sources écrites, l'enregistrement et la transcription des sources orales. L'observation est faite à l'aide de la grille d'observation; le guide d'entretien est également utilisé. Le guide d'entretien a permis de recueillir les perceptions des femmes choisies sur leur autonomie économique et les mobiles de leur détermination à s'affranchir économiquement afin d'éviter cette dépendance vis-à-vis des époux. L'analyse documentaire a aidé à faire le point critique de la littérature. Ainsi, des outils et techniques appropriés ont servi à la collecte des informations. Un effectif de cinquante acteurs sociaux, dont quarante femmes est enquêté. Le choix est raisonné selon l'appartenance ou non à un groupement de production agricole ou halieutique. Outre la quarantaine de femmes cinq chefs d'arrondissement et cinq hommes mariés ont été approchés.

L'approche est inspirée de la rationalité de R. Boudon (2010 pp. 19-40), du contextualisme de M. Hunyadi (2015, pp. 367-384), de la débrouillardise et de la théorie du Genre de l'Organisation des Nations Unies, ONU (1995) et celle du Centre de Développement et d'Activités de Population, CEDAP (1997, pp. 2-9.). mais reste compréhensive. La rationalité est choisie parce que les femmes posent des actes bien calculés et réfléchis par rapport à leurs intérêts. Il est question des théories de rationalité ordinaire, de choix rationnel et de choix limité. L'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (2018) se résume par la rationalité selon laquelle les actes ne sont jamais gratuits, mais toujours calculés par les acteurs qui poursuivent un objectif en adoptant des comportements appropriés. Il est pris en compte les apports des nouvelles approches sociologiques des organisations de H. Amblard, P. Bernoux, G. Herreros et al. (1996). Apparemment il y a des actes qui semblent contredire les intérêts des actrices sociales, mais finalement s'inscrivent à moyen ou long termes dans la recherche de leur autonomisation économique.

Le sens de la débrouille les amène à l'adaptation aux situations de vie du ménage et aux caprices climatiques par la reconversion professionnelle tactique. La débrouillardise en la circonstance se réfère à l'approche de l'économie de la débrouille de S. Ayimpam (2014). L'économie de la débrouille n'est pas seulement un lieu où s'enchevêtrent plusieurs logiques parfois contradictoires mais également un espace dans lequel se réinventent des normes pouvant amener à lire la dynamique du changement en cours avec régulation autonome ou semi-autonome de l'action individuelle ou collective (S. Ayimpam, 2014, p. 32)

Le contextualisme en science sociale différencie la critique sociale et scientifique du raisonnement morale souvent de nature interprétative. En sciences sociales les réponses aux faits tiennent compte des situations vécues et des logiques derrière

celles-ci. Pour cela les récits de vie n'ont pas été occultés ; ils rendent compte de manière vivante des vécus des interviewées. Il s'agit, en la circonstance, de restituer l'expérience extrêmement riche dont les actrices sociales sont porteuses (F. Lebaron, 2014, p. 20).

Les logiciels word et excel sont utilisés respectivement pour la saisie et la réalisation des figures.

Question de l'autonomisation économique des femmes dans la Commune de Kpomassè

La gent féminine a su s'imposer dans cette juridiction territoriale en utilisant même les situations pouvant être conflictuelles entre les conjoints à leur propre avantage. Elles reconnaissent aux conjoints la place et les droits que leur confèrent les valeurs socioculturelles. Les épouses essaient de s'affranchir de la domination économique en acceptant de prendre en charge totalement les dépenses du foyer. Dans le meilleur des cas où l'homme assure une partie des débourses elles se chargent d'honorer les sollicitations financières les plus importantes ayant trait aux besoins des enfants. Elles le font, non pour être davantage aimées par l'époux, mais surtout pour sauvegarder les intérêts des enfants.

1. *Rapports entre les époux ou les concubins stables dans la commune de Kpomassè*

Dans cette rubrique sont examinés les rapports sociaux entre les sexes au sein des ménages. Il est observé l'inégalité entre l'homme et la femme ; inégalité entretenue, renforcée par des valeurs culturelles. Il existe entre les deux genres, des relations de domination (par l'homme) et de subordination (de la femme). Cependant la femme respectueuse de l'homme fait souvent figure de véritable chef de ménage. La nutrition et les soins à donner aux enfants en cas de maladie lui incombent. Elle reste pourtant attachée à son époux et très docile.

Ces soins regroupent toutes les actions destinées au confort de l'enfant, à sa protection et à son bien-être. Toutes les mères veillent sur l'alimentation, la propreté, les loisirs et la santé de leurs progénitures. Dans tous les ménages où les préoccupations ont amené à passer la journée, tous les enfants prennent une douche par jour, parfois dans la soirée, et changent le plus souvent leurs habits sales. Les mères tressent les cheveux des filles et coiffent les garçons. La division sexuelle du travail domestique confère à la femme toutes les tâches ménagères. Ces dernières font partie de ses devoirs conjugaux. Les produits agricoles et ceux piscicoles consommables peuvent provenir de la conjugaison des efforts des deux époux de fait. Généralement, les femmes font le labour, le semis, le sarclage, la récolte, la pêche à l'hameçon ou à la ligne, au filet à crabe, etc.

2. *Activités économiques génératrices de revenus aux femmes*

Dans la commune de Kpomassè, l'économie repose essentiellement sur les activités du secteur primaire. À ces activités s'ajoutent celles des secteurs secondaire et tertiaire embryonnaires.

2. 1. *Activités agricoles*

Ces activités concernent la production agricole, l'élevage et la main-d'œuvre agraire. La totalité des femmes s'y attèle. Elles produisent des cultures vivrières, font de petits élevages extensifs de poulets locaux et de chèvres. Elles deviennent des ouvrières agricoles à la période des récoltes. Les femmes constituent une main-d'œuvre familiale pour leurs conjoints et n'ont généralement pas accès à la terre d'héritage. Elles en achètent ou signent des contrats d'exploitation. Il y en a qui s'offrent comme des métayères saisonnières ou périodiques. Elles font le métayage durant une saison qui peut durer du temps des semis à la récolte. Les activités génératrices de revenus sont le petit commerce, des activités traditionnelles de transformation des produits agricoles, le petit élevage, le ramassage de sable, les petits métiers comme la couture et la coiffure.

Z. Sèna, une femme native de Guézohouè se confie, Guézohouè est une agglomération du village d'Adjatokpa situé dans l'arrondissement de Sègbohòuè. Elle affirme avoir réalisé un chiffre d'affaires de trois cent mille francs CFA en six mois. « Je fais face aux dépenses scolaires, m'habille, habille également les enfants et mon époux ».

Ce dernier confirme que sa femme ne l'attend pas du tout pour les dépenses estimées quotidiennes ou habituelles engageant la vie du ménage. Selon lui l'homme, le chef du ménage s'occupe des grands projets, tels l'achat de pirogue, de parcelle, la construction de maison, etc.

L'informatrice Z. Sèna n'a pas parlé de la réalisation desdits grands projets. Mais il y a des femmes qui rivalisent dans leur réalisation avec leurs conjoints sans s'afficher. D'ailleurs les ménages sont souvent polynucléaires et les femmes font concurrence entre elles pour ne pas ou trop dépendre du conjoint. Elles participent financièrement et matériellement à ces projets et parfois les réalisent seules. Chacune sans souvent se complimenter veut tenir le haut du pavé dans le ménage du polygyne et servir d'exemple ou de modèle aux coépouses. Être une bonne cuisinière ou comme il est dit, un cordon bleu, est un autre atout pour bénéficier davantage de l'amour du conjoint. Ainsi elle peut devenir la femme préférée ou faire partie de celles auxquelles l'époux a plus d'attrance.

2.2. *Commerce des produits agricoles, halieutiques et d'articles divers*

Il est noté la commercialisation de produits vivriers, maraîchers. L'autre type de commerce est le petit commerce de divers qui constitue également une activité pour certaines femmes afin de faciliter à la population de leurs environnements immédiats l'achat de certains produits non agricoles. Les femmes de la juridiction territoriale de Kpomassè sont des débrouillardes. Elles exercent toutes les activités pouvant leur ajouter de plus-value. La vente des poissons importés ou pêchés dans le lac Ahémé ou dans le fleuve Couffo s'inscrit dans cette logique. À la crue du lac Ahémé et du fleuve Couffo, des femmes riveraines, revendeuses des produits halieutiques se convertissent en horticultrices occasionnelles. Elles sont aptes aux reconversions professionnelles. Il est à souligner que dans certains villages de la Commune de Kpomassè, des femmes ont été les premières à construire en coiffant de tôles la charpente de leur maison. Force est de retenir qu'aucune femme ne se consacre exclusivement à une seule activité économique.

.2.3. Ramassage de sable et de graviers

Certaines femmes abandonnent de plus en plus la production vivrière qu'elles trouvent peu rentable. Aussi le manque de moyens de transformation agroalimentaire et de conservation des produits, les obligent-elles à opérer des reconversions tactiles ou stratégiques en devenant des ramasseuses de sable. Mais cette activité exige plus d'effort physique. K. Marie, une femme enquêtée, évoque les contraintes physiques de cette activité.

« Je suis de la trentaine. Je suis mariée; j'ai avec mon époux 3 enfants. La carrière du ramassage de sable est une fonction pénible surtout s'il faut aller chercher le sable sous l'eau. La tâche est trop difficile. Le travail est tellement pénible qu'on vieillit vite dans ce métier, mais je vends du sable parfois jusqu'à vingt-cinq mille francs par mois. Pour moi c'est suffisant pour ne pas dépendre exclusivement de mon homme.»

Propos de K. Marie, Ountoun, septembre 2018

L'importance et l'ampleur de ce travail sont mentionnées dans le Plan de Développement Communal (PDC, 2006-2010, p. 29). Il y a des carrières de sable et de graviers dans plusieurs villages dont Vovio, Tokpa Domè, Assogbénou Daho, Sègbohòuè, Kpago, Aganmalomè, Ountoun, Doga Plage, Gozinmè, etc. Les femmes y tirent des revenus substantiels (PDC, 2012-2016, p. 83).

2.4. Transformations des produits agroalimentaires

Certains projets sont mis en place pour promouvoir et accompagner les différentes initiatives génératrices de revenus des femmes. C'est initié par le gouvernement du Bénin et financé essentiellement par le Japon avec l'appui technique du PNUD. Le projet forme en priorité des femmes en situation de fragilité, cheffes de famille sans soutien, filles déscolarisées et filles mères qui n'ont que peu ou pas de ressources, afin qu'elles puissent se prendre en charge et sortir de la précarité. Les différentes transformations avérées sont : l'étuvage de riz, la production de l'huile de palme communément appelée "huile rouge." La transformation du manioc en gari, la transformation des graines de soja en fromage de soja, la production de l'huile d'arachide et de galette à partir des graines d'arachide. Pour la plupart de ces activités, il convient de préciser qu'elles sont menées en groupe ou individuellement.

2. 5. Autres activités: la restauration et les petits métiers

Aux grandes catégories d'activités génératrices de revenus, s'ajoutent les petits-métiers qui sont souvent des boulots précaires à revenus peu élevés. Il s'agit de la couture, de la coiffure, du métier d'esthéticienne, etc. non appris mais exercés en la circonstance. La restauration est également une activité qui génère aux femmes de revenus non négligeables. Certaines femmes vendent de repas dans les écoles primaires et secondaires et même au village. D'autres ont de baraques dans lesquelles elles vendent de nourritures aux individus ne disposant pas de gros moyens pour manger dans des bars et des hôtels qui sont plus coûteux. Il y a également des vendeuses ambulantes de mets.

La figure ci-dessous récapitule des activités génératrices de revenus menées par les femmes

Les différentes activités menées par les femmes dans la Commune de Kpomassè leur permettent de disposer d'un minimum de revenu. Ces affairements sont répertoriés dans la figure ci-dessous. Précisons qu'il arrive de voir des femmes menées plus de trois activités. Elles peuvent exercer leurs activités en groupe ou seul.

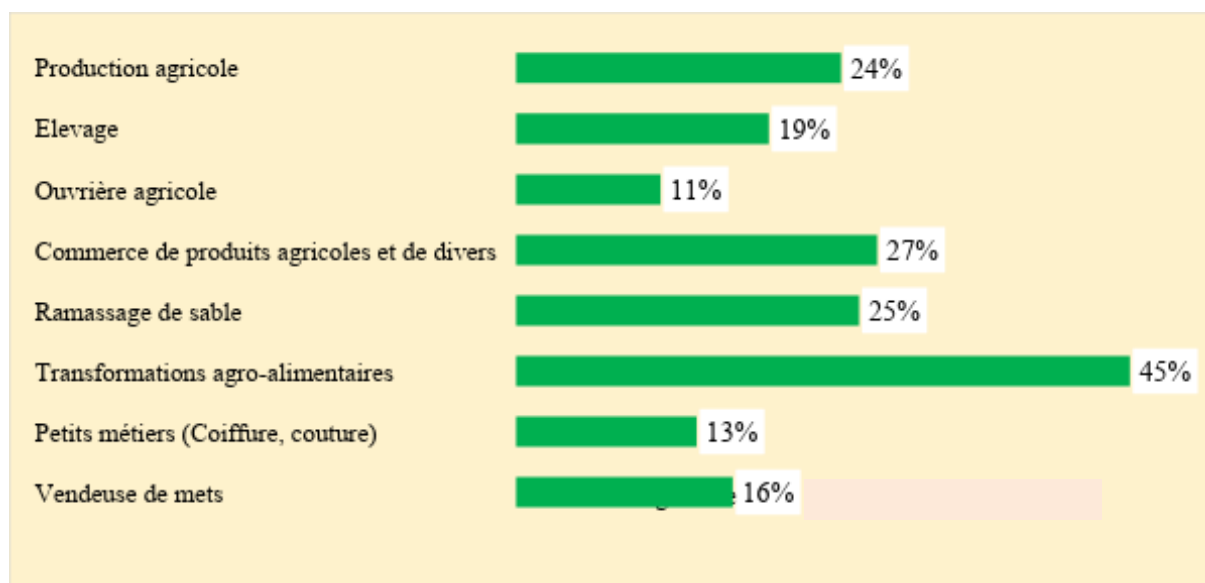


Figure 1: Activités génératrices de revenus menées par les femmes enquêtées

Source : enquête de terrain, Kpomassè, le 16 janvier 2020

3. Niveau d'autonomisation économique des femmes de Kpomassè

Pour apprécier le niveau d'autonomisation économique des femmes de cette juridiction, il est indiqué de se référer aux cinq principaux critères à partir desquels les Nations Unies définissent l'autonomie des femmes. Il s'agit des critères suivants : le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement (A Oladédji, 2019, p. 51).

3.1. Accès des femmes aux ressources productives

Trois ressources sont importantes pour le développement des activités génératrices de revenus selon les informateurs. Il s'agit du foncier, du financier, et du matériel. Les femmes enquêtées ont accès plus facilement aux ressources financières et matérielles pour la production qu'aux ressources foncières. Les prêts de micro crédits et de la Caisse Locale de Crédits Agricoles Mutuelles (CLCAM) permettent aux femmes laborieuses de disposer de ressources financières. La plupart des hommes ont abdiqué leurs responsabilités, laissant la gestion quotidienne du foyer aux femmes. Ils ne jouent que leur partition à la reproduction de l'espèce humaine. « Ils s'affirment la nuit » comme le dit une interviewée à travers une ironie. En réalité, l'autonomisation est vraie quand les femmes atteignent le niveau de contrôle

d'elles-mêmes, disposent des ressources nécessaires et autres facteurs de production utiles. Aussi leur faut-il gagner la prise de décision, que ce soit à la maison ou dans l'arène publique et assumer leur responsabilité.

3.2. Facteurs hypothéquant l'autonomisation économique des femmes dans la Commune

Il existe des facteurs culturels, économiques et environnementaux qui freinent l'affirmation économique des femmes. À cela s'ajoute la démission ou l'irresponsabilité des hommes qui en principe sont des chefs du ménage. Le désengagement de l'époux face aux dépenses du ménage, la surcharge du travail domestique, la précocité du mariage, les interdits liés à l'accès des femmes au foncier hérité sont des entraves à l'épanouissement économique de ces dernières. Le veuvage, l'organisation des cérémonies de funérailles à caractère onéreux et le faible niveau d'instruction des femmes constituent également des obstacles. Ce sont des obstructions parfois rédhitoires à l'autonomie économique des femmes dans la Commune.

- Facteurs liés aux comportements des conjoints et aux exigences culturelles

Une femme, âgée de 45 ans environ, ou ayant la quarantaine, enquêtée a justifié cette situation à travers ses déclarations:

«Je m'appelle Fassi. Je suis entre la quarantaine et la cinquantaine. Depuis que mon mari a constaté que mon activité de vente de nourriture prospère, il a commencé par cesser progressivement de participer aux dépenses quotidiennes du ménage. Lorsque les enfants le contactent pour avoir de l'argent et se procurer certaines choses pour satisfaire leurs besoins, il ne cesse de s'exclamer en demandant à ses descendants d'aller voir leur maman. Je suis leur mère, c'est bien évident, mais je constate de plus en plus que je deviens également leur père. Le ménage se monoparentalise de jour en jour. La monoparentalité factuelle due au désengagement du père de famille fait de moi, en l'occurrence, une femme sans époux en charge des enfants sans père. Figurez-vous un instant que tous les revenus que génèrent mes activités sont dépensés en totalité pour les exigences du ménage. C'est difficilement que je me procure des tenues, des pagnes pour me vêtir. Cela me gêne. Cependant en cas de décès il faut bien participer aux funérailles ruineuses aux côtés de son mari, lui donner la dot, l'aider à payer la cotisation dans ses belles familles ou familles alliées. C'est une sorte de tontine, une mutuelle. C'est onéreux, mais il faut sauver son honneur et celui de l'époux pour en être digne. La condition féminine, la mienne surtout, semble s'inscrire dans le déterminisme socioculturel. »
Propos de A. Fassi, Tokpa-Domè septembre, 2018

Il est à penser que l'irresponsabilité de l'époux rend ce ménage monoparental avec un père mort-vivant. Les chefs d'arrondissement interviewés à Kpomassè, Sègbohoulé et Dékanmè confirment la démission de la plupart des pères de ménage vis-à-vis des dépenses de nutrition, de santé, de scolarité et même d'accouchement et de prise des actes de naissance des enfants. Un autre facteur limitant l'épanouissement économique de la femme à Kpomassè concerne les travaux domestiques.

L'une des interviewées, dans un village de l'arrondissement de Dékanmè, trentenaire, se confie en ces termes :

« Chaque jour, je suis la première personne à me réveiller tôt et la dernière à me coucher. Je dois effectuer tous les travaux domestiques et m'occuper des enfants, même de ceux des coépouses pour continuer de mériter leur amitié et d'être toujours dans les grâces de mon époux. Il faut intéresser l'époux, l'entretenir et intéresser également mes coépouses. Force est de noter que c'est l'une des aînées

coépouses qui m'a fait des avances et a réussi à convaincre mes parents pour le mariage. Ce n'est qu'après avoir fini les travaux que je vaque à mes occupations personnelles. Parfois, ces activités domestiques absorbent tout le temps que je dois consacrer à mes activités génératrices de revenus, notamment le ramassage du sable et de graviers. Mes voisines sont souvent sur le site de ramassage de sable à 7 h du matin et tirent d'importants revenus avant que moi je vienne aux environs de 12 h. Le soleil déjà au zénith ne favorise guère l'activité. »

Propos de S. Ablawa, Kpago, octobre 2018

Les travaux domestiques surchargent la femme. Dans une maisonnée à large fratrie où l'époux vit dans une polygamie ou polygynie intensive, la dernière épouse consacre seule toute une matinée et parfois une partie de la soirée aux tâches du ménage. Ce qui constitue de même un facteur limitant son autonomisation économique. Nombre de mères de ménage enquêtées, confient que les travaux domestiques absorbent une partie importante du temps qu'elles peuvent utiliser pour augmenter leurs revenus. Encore faut-il bien entretenir le polygyne pour s'attirer son amour. Son entretien donne lieu à une lutte concurrentielle que chacune des femmes souhaite gagner. Cette compétition déloyale inter épouses amène parfois certaines d'entre elles à proposer d'autres femmes ou jeunes filles en mariage à l'homme. C'est souvent la stratégie des femmes ménopausées qui pensent que la plus jeune épouse semble dompter leur mari. Cet amour exprimé à l'homme est une prise de revanche sur la jeune conjointe. C'est pourquoi elle doit tout faire pour intéresser ses coépouses et leur réserver le traitement qu'elle doit à sa mère. Souvent les jeunes filles épousées dans les conditions décrites ont pour mission de mieux s'occuper du mari. Ce qui permet aux anciennes épouses de vaquer à leurs préoccupations et surtout à leurs activités génératrices de revenus sans se soucier des devoirs conjugaux.

- Facteurs liés au marché de livraison et aux caprices climatiques

Au nombre de ces vecteurs économiques, peuvent être énumérés : l'insuffisance de ressources financières, le faible accès aux marchés pour l'écoulement des produits, la mévente, la pratique de certaines activités peu rémunératrices, l'insuffisance d'intrants agricoles, l'insuffisance d'appui-conseil aux groupements de femmes. En dehors des facteurs précédemment cités, il faut ajouter ceux environnementaux relatifs à la variabilité climatique qui se manifeste par les inondations, la sécheresse, le retard des pluies, l'appauvrissement du lac Ahémé en poisson et son encombrement. Malgré les difficultés, il est à retenir selon une détentrice d'informations, quinquagénaire ce qui suit:

« Les femmes telles que Gbènablodo, Houéssivou, Amounon pour ne citer que ces dernières, sont les premières à construire des maisons à toiture en tôle au moment où aucun homme n'y a pensé à Adjatokpa un village de l'arrondissement de Ségbohoulé dans la commune de Kpomassè. Je suis une petite fille des femmes citées à titre posthume ». Propos de D. Ayaba, Adjatokpa, octobre 2018.

- Facteurs liés aux difficultés internes de gestion des crédits

Ceux-ci constituent également des obstacles à l'indépendance économique des femmes. Il s'agit de la précarité de l'auto-emploi. Les travaux que se donnent les groupements féminins sont parfois ponctuels et de courte durée. Il est question pour les femmes d'une reconversion professionnelle tactique. Certaines se réfèrent à des activités parallèles afin de s'en sortir financièrement. Le faible niveau de la production qui induit ceux également faibles niveau du revenu et de l'épargne. Mais la richesse n'est pas qu'économique. La farine du manioc, le maïs, le haricot, la patate ne sont

plus forcément achetés. Les légumineuses produites dans les jardins de proximité constituent des denrées gratuites. Les revenus mensuels présentés dans le graphique ci-dessous ne tiennent pas compte de ces aliments produits et utilisés sans frais pour cuisiner et préparer à manger.

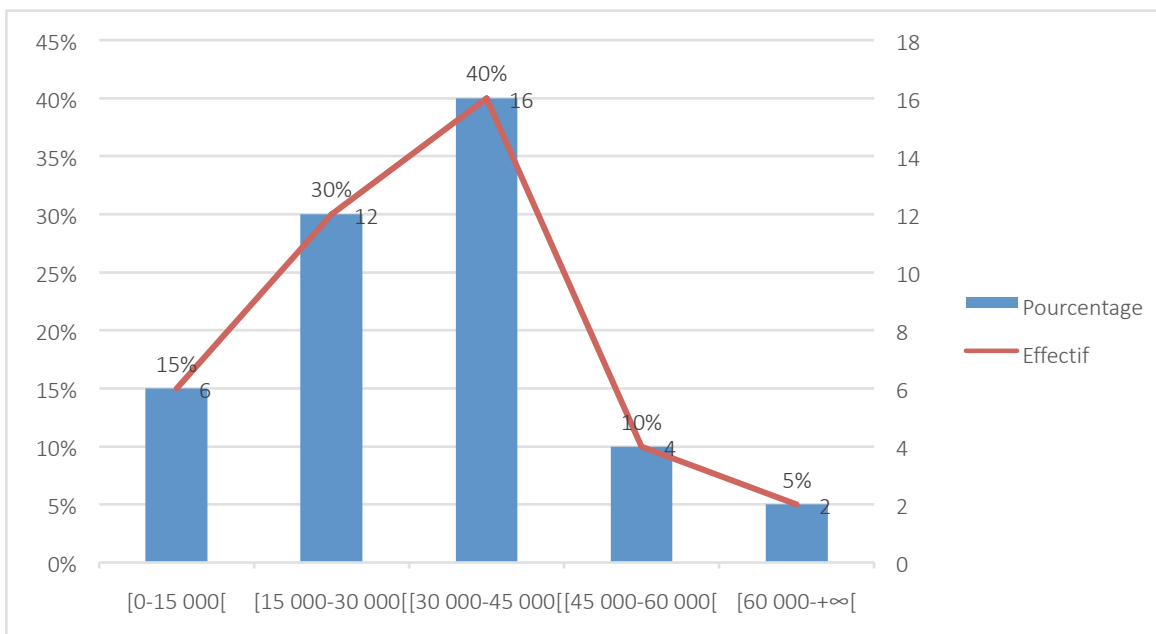


Figure 2: tranche de revenus mensuels des femmes

Source: G. Coovi, enquête de terrain, janvier 2020

6. - Discussion

Les résultats montrent que les femmes dans la Commune de Kpomassè luttent pour se libérer économiquement du joug de leur époux. Le fait est que dans la juridiction territoriale concernée, des femmes dépendantes encore financièrement, économiquement et matériellement de leur conjoint, sont très tôt stigmatisées. Mais l'autonomie ici semble encore en construction, c'est une lutte pour et vers l'autonomie totale. Cette dernière paraît à bien des égards un rêve ou une aspiration. Cela amène à partager les constats de F. Lebaron (2014, p. 117) :

« La domination masculine apparaît dès lors comme un « invariant anthropologique » : les systèmes de classement qui dévaluent le féminin au profit du masculin sont quasi universels. Cette domination existe sous des formes diverses et prend des formes extrêmes dans les sociétés méditerranéennes. »

Les contraintes liées à la culture constituent parfois de véritables handicaps qui limitent la femme dans son élan d'épanouissement. Elle est traitée d'insoumise si le mari n'est pas dans le secret de ses projets. Le conjoint peut empêcher la réalisation d'un projet et même détourner les fonds ou tenter de les détourner à d'autres fins. C'est pourquoi il y a des femmes qui vivent régulièrement dans un ménage, mais sont membres de groupes de tontine à l'insu de leurs époux. Les femmes sont souvent encouragées par les Projets d'appui et les ONG dont les animateurs ou animatrices sont parfois mal compris et traités de destructeurs des foyers.

Comme rappelé plus haut, les Nations Unies définissent l'autonomie des femmes à partir de cinq principaux critères: le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement (A. Oladédji, 2019, p. 51)

Pour E. Fourn (2011, pp. 3-4), l'autonomisation est un processus par lequel des personnes, autant de sexe féminin que masculin prennent le contrôle de leurs destinées, définissent leurs propres objectifs, acquièrent certaines compétences, gagnent de l'assurance, résolvent des problèmes et développent leur autonomie. Au regard de ces définitions il est possible de penser que les femmes de Kpomassè ont pris en charge leur destinée, résolvent leurs problèmes au point d'aider leurs époux à la résolution des siens. Elles s'affirment et sont convaincues que le bien-être du ménage et le devenir de leurs enfants dépendent de leur dynamisme économique. Toute fois le pouvoir leur échappe à cause de la pesanteur des valeurs socioculturelles. Selon le Plan de Développement Communal (PDC), le rôle et la place que tient la femme dans l'économie de la commune de Kpomassè sont évidents. Sa présence est assez remarquable notamment dans les groupements des femmes menant des activités de transformation de produits agricoles et de pêche. Les femmes dominent dans les corps de métiers féminins et dans les activités commerciales (PDC, 2006-2010, p.29). Il en résulte que tous les hommes de Kpomassè vivant dans la polygynie ou monogamie ne laissent pas tout à la charge des conjointes. Toute fois une épouse qui dépend en tout du mari perdra vite l'estime, mieux l'amour de ce dernier. Elle est même critiquée par son entourage et indexée à travers le slogan: « quand l'homme ne dit, pas de fumée » il n'y a rien à préparer et à manger si l'homme ne débourse pas de l'argent. Il s'agit de la fumée qui symbolise le fait de cuisiner. Mais ce slogan ou adage est généralisé à toute dépense exclusive de la femme vis-à-vis de l'époux.

Selon Oxfam (2005, pp. 54-62.), le pouvoir est central dans l'autonomisation, à tout point de vue du mot. Le pouvoir peut être défini comme "contrôle sur les ressources humaines, sociales, matérielles, ou intellectuelles. Le contrôle des ressources humaines, sociales et intellectuelles est loin d'être acquis par les femmes en la circonstance. Les valeurs culturelles confèrent aux hommes le pouvoir sur les femmes. Mais l'autonomisation en tant qu'une plus grande confiance en soi, et une transformation intérieure de sa conscience permettant de surmonter les barrières externes à l'accès aux ressources ou des changements dans les idéologies traditionnelles selon les termes de et S. Batliwala (2000, pp. 26-41.) semble acquise. Les femmes de Kpomassè sont loin d'être des destinataires passives de distribution d'assistance pour emprunter les termes de B. Pradhan (2003), repris par A. Oladédji (2019, p.27)

Le Cadre juridique béninois est favorable à l'élimination des discriminations faites aux femmes. Au plan interne, les gouvernements successifs, par suite des mouvements de revendication pour l'égalité des droits et à la faveur de l'appui au développement à la base effectué par les Organisations de la Société Civile (OSC), des actes juridiques favorables à la promotion des droits de la femme ont été pris. Il s'agit de la loi fondamentale adoptée par le Bénin le 26 août 1977 dont l'article 124 indique clairement l'égalité entre homme et femme ; de la Constitution du 11

décembre 1990 dont l'article 26 spécifie en termes clairs l'égalité homme/femme sur les plans politique, économique et social. Force est de constater que les femmes d'une manière générale s'affranchissent, mais un travail de fond reste à faire civiquement, politiquement et culturellement. Il est à restituer que les femmes luttent pour leur autonomie économique, mais tous les hommes ne se sont pas désengagés. Les faits sont vérifiés avec la plupart de ceux qui vivent dans le milieu grâce à leurs activités génératrices de revenus.

Mais comme le signifie H.Wendy (2016, p. 6): « L'autonomisation économique des femmes constitue un droit fondamental. En effet, de nombreuses femmes et filles vivent dans un monde dans lequel leurs droits économiques, leurs contributions et leurs priorités sont, en grande partie, ignorés. »

Les rapports sociaux inégaux persistent entre l'homme et la femme. En effet, selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages, la profondeur de pauvreté au niveau des femmes reste supérieure à celle des hommes (15,3 % pour les hommes contre 15,9 % pour les femmes), tout comme l'incidence de la pauvreté qui se situe à 45,7 % pour les hommes et 47,1 % pour les femmes. L'indice de sévérité de la pauvreté, elle est de 6,9 % pour les hommes contre 7,3 % pour les femmes (INSAE 2015, p. 18). De ces différents constats, il est nécessaire de mener des études à l'échelle micro pour mieux appréhender le phénomène d'autonomisation de la femme, afin d'appréhender le niveau d'avancement du processus d'autonomisation économique des femmes en général au Bénin et en particulier de celles de la Commune de Kpomassè. Il semble indiquer de faire ressortir les facteurs sociaux, culturels, et économiques qui freinent et handicapent la pleine autonomisation de la femme.

Conclusion

La recherche s'est intéressée à l'autonomisation économique des femmes par les activités génératrices de revenus dans la commune de Kpomassè au Bénin. Il a été question d'analyser les facteurs favorables ou non à leur épanouissement économique dans ce découpage politique et territorial. La recherche est qualitative. Il est jugé opportun ou indiqué de combiner les approches de la rationalité, de la débrouille, du contextualisme, du genre et même de l'analyse stratégique pour produire les connaissances et apprécier les informations recueillies. Les résultats analysés permettent de retenir que la grande majorité des activités économiques se produit au sein des ménages et nombre de décisions concernant la participation à la vie active notamment: l'éducation, l'économie, l'accumulation des ressources, l'investissement, le mariage et la reproduction sont de plus en plus pris avec la contribution des femmes. Il est décrit la situation sociale et économique des femmes dans la Commune de Kpomassè et leur niveau d'autonomisation économique est apprécié.

Ces femmes ont un niveau d'instruction peu reluisant. Cette tendance pourrait être modifiée positivement grâce aux efforts consentis par le gouvernement à travers la gratuité de l'enseignement maternel et primaire et de la gratuité du premier cycle de l'enseignement secondaire pour les filles. Il ne s'agit pas d'une gratuité totale, mais un effort de subvention de plus en plus importante de la part de l'État. Cela soulage davantage les familles à large fratrie issue de la polygynie. La polygamie se pratique dans la commune de Kpomassè, comme en témoignent les femmes que nous avons enquêtées. Il est observé au sein des ménages dans cette

localité, l'inégalité entre l'homme et la femme. Cette inégalité est entretenue par la culture traditionnelle.

Par ailleurs, pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et pour l'épanouissement de leurs ménages, les femmes de la Commune de Kpomassè exercent plusieurs activités. Il s'agit des activités agricoles, de la commercialisation des produits issus des transformations agroalimentaires et de la vente des articles divers. Les femmes ramassent du sable et des graviers, exercent de petits-métiers, font la restauration, etc. La plupart des femmes enquêtées mènent leurs activités soit au sein des groupements de femmes ou individuellement. En dépit des efforts que fournissent celles-ci à garantir leur autonomisation, des obstacles hypothèquent parfois l'atteinte de leurs objectifs.

D'abord il est noté le désengagement de l'époux eu égard aux dépenses du ménage, la surcharge du travail domestique, la précocité du mariage, les interdits liés à l'accès des femmes au foncier de legs surtout. Ensuite il est à souligner les méfaits du veuvage, des cérémonies et funérailles onéreuses, l'insuffisance de ressources financières, la difficulté d'accès aux marchés pour l'écoulement des produits, la mévente, la pratique de certaines activités peu rémunératrices. Enfin, à ces facteurs, s'ajoutent ceux environnementaux relatifs aux changements ou variabilités climatiques qui se manifestent par les inondations, la sécheresse, le retard des pluies, leur précocité, leur insuffisance ou leur abondance inopportune. Mais les femmes en question, dans une approche de débrouille, de contextualisation stratégique et rationnelle, affirment de plus en plus leur autonomie économique et freinent les velléités de domination chez les hommes. Les résultats amènent à confirmer que le développement économique, social, intellectuel et politique d'un pays ne peut se faire sans la participation effective de tous les membres actifs de sa communauté.

Références bibliographiques

Amblard Henri, Bernoux Philippe, Herreros Gilles et Livian Yves Frédéric, 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 245 p.

Ayimpam Sylvie, 2014, *Economie de la débrouille à Kinshasa, informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, éd. Karthala, 344 p.

BAD, 2015, *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action, indice de l'égalité du genre en Afrique*, 42 p.

Boudon Raymond, 2010, « Rationalité ordinaire: colonne vertébrale des sciences sociales », , in *Année sociologique*, 60, n° 1, pp. 19-40

Crozier Michel et Erhard Friedberg, (2018), *Analyse stratégique, comportement des acteurs*, Paris, éd. Gualino, 436 p.

Fourn Elisabeth, 2011, *Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin : pesanteurs culturelles et sociologiques*, 20 p.

Hunyadi Mark, 2015, « Prendre le contextualisme au sérieux » in *Réflexion sur la philosophie morale de Walzer Michel*, pp.367-384

INSAE, 2015, *Notes sur la pauvreté au Bénin, Rapport de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages*, 2^e éd. 29 p.

Lebaron Frédéric, 2014, *35 grandes notions de la sociologie*, Dunod, Paris, 172 p.

- Oladédji Arielle Murielle, 2019, *Autonomisation économique des femmes de la commune de Bonou*, Mémoire de licence, Sociologie-Anthropologie, DSA/ FASHS/ UAC/Bénin, 89 p.
- ONU, 2015, *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 292 p.
- ONU, 1995, *Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes*, Béijing, 245 p.
- Pradhan Binan, 2003, *Mesurer l'empowerment: une approche méthodologique en développement*, vol. 46 Numéro 2, SID en ligne Dialogue, 24 p.
- PDC, 2006, *Plan du développement Communal de Kpomassè*, 114 p.
- PDC, 2012, *Plan du développement Communal de Kpomassè*, 117 p.
- OXFAM, 2005, « Capacity Building for Empowerment. Report of a Workshop held », in *Jinja. Uganda. 6-8 March 2005*. Unpublished report for Oxfam GB, p 27
- Oxfam ;Williams Serena, J. Seed and Mwaul A., 1994, « , Gender Training Manual. » in *Oxford: Oxfam*. pp. 54-62. Pradhan Biswajeet, 2003, *Measuring Empowerment, A Methodological Approach development*, Vol. 46 Issue 2. SID On-line Dialogue. 24 p.
- Sen Gita. and Srilatha, Batliwala, 2000. « Empowering women for reproductive rights» , in *H. Presser and Sen Gita. (eds) Women's Empowerment and Demographic Processes*, New York: Oxford University Press. pp. 26-41.
- .Vandermeersch Céline et Naulin Audrey, 2000, « Sécurité alimentaire des ménages et stratégies alternatives de diversification des sources de revenus en milieu rural», in *près de 50 élèves victimes d'une alimentation* p. 4.
- Wendy Harris, 2016, *L'autonomisation économique des femmes, une économie solide pour une vie meilleure. Perspectives*, SACO, 28 p.